

**Mémoire sur les consultations prébudgétaires  
en vue du budget de 2019**

**De : La Fédération de l'agriculture de l'Ontario**

**Garantir la compétitivité du Canada par l'agroalimentaire :  
Une force économique**

**Août 2018**

## Recommandations

### 1) Libérer le potentiel de croissance des collectivités rurales en investissant dans les infrastructures

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement collabore avec l'Ontario pour fournir un financement de 75 millions de dollars par année dans un programme d'expansion du gaz naturel dans les régions rurales et les régions éloignées de l'Ontario.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement investisse 100 millions de dollars par année dans un programme d'expansion de l'Internet à large bande dans les régions rurales et les régions éloignées.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement investisse 700 millions de dollars dans les infrastructures rurales, comme les routes et les ponts.

**Recommandation 4 :** Que le gouvernement réalise, dans les collectivités rurales, des programmes de financement à long terme prévisibles, ayant la flexibilité d'appuyer les priorités des gouvernements locaux en immobilisations.

**Recommandation 5 :** Que le gouvernement réalise une perspective rurale en relation avec l'ensemble des politiques et programmes fédéraux afin de mieux soutenir la compétitivité en milieu rural.

### 2) Résoudre les incidences financières négatives en vue d'améliorer la compétitivité fiscale et commerciale

**Recommandation 6 :** Que le gouvernement modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de faire disparaître les incidences financières négatives actuellement en place pour les transferts des sociétés fermières familiales entre générations.

### 3) Pallier la pénurie de main-d'œuvre par des améliorations de la réglementation et une formation axée sur les compétences

**Recommandation 7 :** Que le gouvernement réalise un « programme d'employeurs dignes de confiance » simple et normalisé en relation avec l'application des conclusions d'une étude d'impact sur le marché du travail.

**Recommandation 8 :** Que le gouvernement investisse 100 millions de dollars par année dans un programme de formation et de perfectionnement des compétences agricoles et agroalimentaires pour l'amélioration des compétences et les occasions de carrière, selon la demande.

**Recommandation 9 :** Que le gouvernement lance une campagne de sensibilisation en relation avec les occasions de carrières hautement spécialisées et bien rémunérées,

dans le secteur agroalimentaire parmi d'autres domaines d'études (p. ex. STIMA – sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

**Recommandation 10 :** Que le gouvernement entreprenne en temps opportun des programmes de financement flexibles destinés aux fermes et aux entreprises agroalimentaires en relation avec l'expérimentation en recherche et développement de nouveaux produits et processus.

**Recommandation 11 :** Que le gouvernement réalise des programmes de soutien à la diversification des fermes et modifie la réglementation en vue de favoriser de nouvelles initiatives agricoles.

### **Garantir la compétitivité du Canada par l'agroalimentaire : Une force économique**

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario est la plus importante organisation agricole volontaire au Canada, représentant plus de 37 000 entreprises fermières familiales en Ontario. L'Ontario représente 26 % des entreprises agricoles au Canada, ayant exporté près de 15 milliards de dollars en produits agricoles en 2017.

Merci de l'occasion qui nous est donnée de rappeler les enjeux cruciaux auxquels font face les entreprises agroalimentaires de l'Ontario pour garantir la compétitivité du Canada. L'agriculture et les entreprises agroalimentaires sont les plus importants moteurs économiques de la province; contribuant à près de 40 milliards de dollars du PIB et employant 820 000 citoyens de l'Ontario.

Dans le budget fédéral de 2017, le secteur agroalimentaire a été reconnu comme un des six secteurs prioritaires ayant le plus de potentiel pour favoriser la croissance économique du Canada, une constatation soutenue dans un rapport commandé par le ministre Morneau – *Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés* (également connu comme le rapport Barton). La Fédération de l'agriculture de l'Ontario est heureuse de voir reconnue à l'échelle nationale l'importance économique du secteur agroalimentaire et a bon espoir de fournir d'autres occasions pour le secteur agroalimentaire de l'Ontario de faire progresser la prospérité nationale.

La Fédération a déterminé trois secteurs prioritaires pour assurer la compétitivité du Canada :

- 1) Libérer le potentiel de croissance des collectivités rurales en investissant dans les infrastructures;
- 2) Résoudre les incidences financières négatives, de manière à améliorer la compétitivité fiscale et commerciale;
- 3) Pallier la pénurie de main-d'œuvre par des améliorations de la réglementation et une formation axée sur les compétences.

## Priorité 1 : Libérer le potentiel de croissance des collectivités rurales en investissant dans les infrastructures

### **Investir en vue de la croissance du secteur agroalimentaire**

La croissance du secteur agroalimentaire canadien a besoin d'énergie à des coûts abordables, de l'accès à l'Internet à large bande en zones rurales et de l'accès aux nouvelles technologies, à une main-d'œuvre qualifiée et, de façon plus générale, de collectivités rurales dynamiques.

Le thème de la campagne pour l'élection provinciale de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Producing Prosperity in Ontario (Créer de la prospérité en Ontario), exige des investissements plus massifs dans le secteur agroalimentaire et dans les collectivités rurales de l'Ontario, comme stratégie efficace pour favoriser la croissance économique, améliorer la compétitivité et créer de la prospérité dans les collectivités urbaines et rurales. De nouveaux investissements dans les collectivités rurales augmenteront la croissance économique, créeront de nouveaux emplois, de nouvelles options en matière de logement et garantiront la sécurité alimentaire. Réduire la congestion et contribuer à la gestion environnementale responsable.

En 2018, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a publié un rapport intitulé *Les défis ruraux, des possibilités nationales à saisir : L'avenir des collectivités rurales du Canada*. Tout en fournissant la nourriture, l'eau et l'énergie pour les centres urbains en rapide croissance au Canada, les zones rurales contribuent à la prospérité économique du Canada. Les collectivités rurales contribuent à 27 % du PIB national et emploient plus de quatre millions de Canadiens. Cependant, les municipalités rurales ont des capacités fiscales et administratives limitées; de plus, elles ont habituellement une faible densité de population dans de vastes espaces.

Dans les collectivités rurales, l'abondance des infrastructures est disproportionnée comparativement à l'assiette de l'impôt local. Les investissements clés en infrastructure sont essentiels à la compétitivité rurale et à la croissance économique.

### **Gaz naturel**

Le gaz naturel est une source d'énergie moins chère, plus propre et fiable qui permet aux entreprises agricoles – de même qu'aux exploitations résidentielles, commerciales et industrielles – d'avoir accès à une source d'énergie concurrentielle. En Ontario seulement, la Fédération de l'agriculture de cette province estime que si 60 % du territoire rural a accès au gaz naturel, les économies en énergie se chiffrent à un milliard de dollars par année uniquement pour le chauffage résidentiel et pour le coût des appareils. Ce qui équivaut, chaque année, à 25 000 emplois à temps plein dans l'Ontario rural, ce qui a une incidence significative sur l'économie canadienne.

### **Internet large bande**

Pour les entreprises agricoles modernes d'aujourd'hui, comme pour la plupart des entreprises canadiennes, l'Internet large bande est un service essentiel, comme

l'affirme le CRTC. Sans un accès constant et abordable à la large bande, les technologies efficaces sur la ferme (p. ex. direction automatisée des tracteurs, surveillance des récoltes au moyen d'un moniteur muni d'un GPS) ne sont pas utilisées, ce qui entraîne des inefficacités et des occasions ratées et nous prive d'un avantage concurrentiel.

## Transports

La compétitivité des entreprises agroalimentaires canadiennes est amoindrie si ces dernières n'ont pas accès, de façon opportune et rentable, à des systèmes de transport comme les routes et les ponts.

### Priorité 2 : Résoudre les incidences financières négatives en vue d'améliorer la compétitivité fiscale et commerciale

Le libellé actuel de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) a une incidence négative sur les fermiers canadiens relativement au transfert d'actions de leurs sociétés agricoles à leurs enfants. Ce qui menace la tradition des fermes familiales, étant donné que plus de 25 % des entreprises agricoles au Canada sont constituées en sociétés.

Tel que formulé actuellement, le paragraphe 84.1(2) de la LIR considère que la société du vendeur et celle de l'acheteur négocient avec un lien de dépendance si la société de l'acheteur est sous le contrôle d'un enfant du vendeur.

### **L'importance du lien de dépendance**

Dans ce type de transaction, le fait que l'acheteur et le vendeur aient, ou non, un lien de dépendance a une incidence fiscale majeure.

**Transactions sans lien de dépendance** : Si vous vendez à une tierce partie avec laquelle vous n'avez aucune relation, vous êtes considéré comme n'ayant aucun lien de dépendance et la vente des actions serait traitée comme un gain en capital.

**Transactions avec lien de dépendance** : Si vous vendez des actions de votre société agricole à un membre de la famille, la transaction est considérée comme comportant un lien de dépendance et la vente d'actions serait considérée comme comportant un gain en capital.

### **Considérations fiscales**

- Les gains en capital sont imposés de façon beaucoup plus favorable que les dividendes.
- Si l'impôt s'applique sur un dividende, on perd l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) d'une valeur d'un million de dollars.

Pour comprendre les incidences financières négatives actuellement en place pour un fermier qui vend à son enfant les actions de sa société agricole familiale, considérez l'exemple suivant :

- Le fermier A détient des actions de sa société agricole admissibles à l'ECGC d'un million de dollars. Dans le passé, le fermier A n'a jamais utilisé la moindre partie de son ECGC.
- Les actions de la société agricole ont actuellement une juste valeur marchande (JVM) de 5 000 001 dollars et un prix de base d'un dollar.

#### **Scénario 1 :**

- Le fermier A vend les actions de sa société agricole familiale à un tiers sans lien de parenté. Un gain de capital de 5 000 000 de dollars sera réalisé.
- En soustrayant le million de dollars de l'ECGC, le fermier A se retrouve avec un gain en capital de 4 millions de dollars. De ce gain, la moitié sera exonérée d'impôt et l'autre moitié (2 millions de dollars) s'ajoutera au revenu imposable du fermier A et imposé au taux d'imposition marginal qui est d'environ 53 % en Ontario.
- Le fermier A paiera environ 1,03 million de dollars en impôt pour vendre à un tiers.

#### **Scénario 2 :**

- Le fermier A vend les actions de sa société agricole familiale à une société sous le contrôle de sa fille.
- Le libellé actuel de l'article 84.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* considérera que le fermier A a reçu un dividende de 5 000 000 de dollars. Il en résulterait un montant d'impôt de 1 750 000 de dollars.
- **Le fermier A devra payer 700 000 dollars de plus en impôt s'il vend à sa fille plutôt qu'à un étranger.**

Plus de 50 milliards de dollars en actifs agricoles sont censés changer de mains au cours des dix prochaines années à mesure que les agriculteurs avancent en âge.

### Priorité 3 : Pallier la pénurie de main-d'œuvre par des améliorations de la réglementation et une formation axée sur les compétences

#### **Remédier à la pénurie de main-d'œuvre**

En 2016, le secteur agroalimentaire employait environ 2,3 millions de Canadiens, ce qui représentait un emploi sur huit au Canada. Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre représente une des plus importantes contraintes pour la compétitivité et la durabilité du secteur agroalimentaire au Canada.

Dans un récent rapport du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), la pénurie de main-d'œuvre est passée de 30 000 à 59 000 postes non pourvus et, sans mesures correctives, on prévoit 114 000 postes non pourvus pour la prochaine décennie. Ces postes non pourvus coûtent à l'industrie agricole 1,5 milliard de dollars chaque année, ce qui met ces emplois en péril, en plus de menacer la compétitivité de l'agriculture canadienne pour l'avenir.

Les employeurs du secteur agroalimentaire cherchent à employer des travailleurs canadiens pour pourvoir les postes vacants. Malheureusement, trop peu de travailleurs canadiens peuvent être recrutés pour pourvoir les postes vacants. Pour corriger cette situation, l'agriculture primaire fait venir chaque année environ 45 000 travailleurs étrangers temporaires. En 2014, les 35 000 travailleurs du programme de travailleurs agricoles saisonniers et les 10 000 travailleurs du volet agricole représentaient 12 % des effectifs du secteur agroalimentaire canadien.

La main-d'œuvre étrangère est devenue un volet important du secteur, le Programme des travailleurs étrangers temporaires et les professions des secteurs agricoles représentant plus de 60 % du programme d'ensemble. De 2015 à 2016, le pourcentage de travailleurs étrangers temporaires dans la main-d'œuvre agricole primaire canadienne est passé de 13,5 à 15,5 %. En 2017, un rapport du CCRHA indiquait que le taux de postes à pourvoir dans les usines de transformation de la viande et dans les fermes de culture des champignons en régions rurales approchait 10 %.

L'embauche de travailleurs étrangers temporaires présente plusieurs défis. Actuellement, il faut des mois au gouvernement pour traiter les études d'impact sur le marché du travail et les permis de travail, même pour les employeurs qui ont utilisé le programme pendant des années, qui ont un dossier en ordre et dont les renseignements relatifs aux demandes sont les mêmes que précédemment. Simplifier le processus réduit le fardeau administratif, mais garantit également que la main-d'œuvre est accessible dans les moments cruciaux de la saison de croissance.

### **Promouvoir les carrières en agroalimentaire**

Le potentiel de carrières en agriculture ou dans des domaines connexes ne cesse de grandir. En 2017, une étude du Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph, en est arrivée à la conclusion qu'il existe quatre emplois pour chaque diplômé qui entre dans le secteur agroalimentaire.

Il y a aussi plusieurs occasions de carrières dans l'agroalimentaire au-delà des diplômés en agriculture. Pour assurer la compétitivité dans le secteur agroalimentaire, l'Ontario a besoin de gens de métier compétents, d'étudiants ayant une formation en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques, qui ont une expertise culinaire et dans d'autres domaines non associés à l'agriculture.

## **Soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise en agroalimentaire**

Les fermes canadiennes se servent chaque jour de leur sens de l'innovation et de leur esprit d'entreprise pour assurer leur compétitivité dans un marché mondial. Les nouveaux fermiers et les débutants en agriculture sont prêts à explorer le développement de nouvelles récoltes et à entreprendre diverses activités agricoles à valeur ajoutée. L'esprit d'entreprise doit être encouragé au moyen de programmes sur mesure pour les fermes et les entreprises agroalimentaires, en vue de développer de nouveaux produits et d'améliorer notre compétitivité dans le secteur agroalimentaire.

## **Conclusion**

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario continue de plaider en faveur d'un secteur encore plus solide, plus dynamique et de favoriser la compétitivité de la production agricole et agroalimentaire.

Comme l'a affirmé Ray Orb, président du forum rural de la Fédération canadienne des municipalités : « Comme véritable moteur de la croissance économique, nous savons qu'investir dans le Canada rural veut dire bâtir un meilleur pays pour chacun. » Nous avons hâte de travailler ensemble à bâtir au Canada un secteur agroalimentaire encore plus fort et plus concurrentiel, qui favorisera la prospérité de tous.

Respectueusement soumis,

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario  
Août 2018